AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1460
FR0000075343-FS0496

18 juin 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROMEDIS GROUPE

(Euronext Growth)

Par courrier reçu le 18 juin 2021, le groupe familial Roturier a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 juin 2021, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société RMC[1] qu'il contrôle, les seuils de 10% des droits de vote et 5% du capital de la société EUROMEDIS GROUPE[2] et détenir directement et indirectement 141 013 actions EUROMEDIS GROUPE représentant 282 006 droits de vote, soit 4,69% du capital et 5,89% des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
RMC[1]	140 992	4,69	281 984	5,89
Danielle Roturier	1	ns	2	ns
Jean-Pierre Roturier	0	0	0	0
Mathieu Roturier	10	ns	10	ns
Camille Roturier	10	ns	10	ns
Total famille Roturier	**141 013**	**4,69**	**282 006**	**5,89**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions EUROMEDIS GROUPE sur le marché.

À cette occasion, la société RMC a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 5% du capital de la société EUROMEDIS GROUPE

[1] Détenue à 100% par M. Jean-Pierre Roturier et les membres de la famille Roturier.
[2] Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 23 septembre 2020.
[3] Sur la base d'un capital composé de 3 008 738 actions représentant 4 787 578 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.